



## PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE Du 22 mars 2012 à Commugny

66 communes membres, 39 présentes, 18 excusées, 9 absentes.

**Sont représentées, les communes de :**

Aubonne, Bogis-Bossey, Borex, Bursinel, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chésereux, Commugny, Coppet, Corseaux, Crans-près-Céligny, Cuarnens, Daillens, Dully, Etoy, Eysins, Féchy, Founex, Gilly, Gimel, Gingins, Grens, La Rippe, Lonay, Luins, Lully, Lussy-sur-Morges, Mex, Mies, Ormont-Dessus, Penthaz, Penthaz, Saint-Oyens, Saint-Sulpice, Signy, Tannay, Vaux-sur-Morges, Vich, Vufflens-le-Château.

**Sont excusées, les communes de :**

Arnex-sur-Nyon, Begnins, Coinsins, Cottens, Echandens, Eclépens, Genolier, Givrins, La Sarraz, Lavigny, Le Vaud, Mont-sur-Rolle, Rolle, Perroy, Saint-George, Saint-Prex, Trélex, Villars-Sainte-Croix.

**Sont absentes, les communes de :**

Allaman, Bremblens, Buchillon, Chavannes-le-Veyron, Crassier, Mauraz, Mollens, Prangins, Saint-Cergue.

\* \* \* \* \*

***Ordre du jour (corrigé) :***

1. *Introduction*
2. *Adoption du PV de l'AG du 8 décembre 2011 à Lussy-sur-Morges*
3. *Comptes 2011*
  - 3.1 *Approbation du préavis et des comptes 2011*
  - 3.2 *Décharge au comité et aux vérificateurs*
  - 3.3 *Nomination des prochains vérificateurs*
4. *Informations du Comité de l'AdCV :*
  - 4.1 *Stands de tir*
  - 4.2 *Bureau de naturalisations*
  - 4.3 *Police coordonnée*

## **Ordre du jour (suite et fin) :**

4.4 Régionalisation de la PCi

4.5 Nomination à la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)

4.6 Loi LEO – Règlement des bâtiments

5. Fusions ou collaborations : est-ce pour cette législature ?

(Présentation et débat avec MM. Curchod, délégué de l'Etat de Vaud et Perren, coordinateur AdCV)

6. Divers

## **1. Introduction**

**Monsieur Jean-Yves Thévoz**, Président, ouvre la séance à 20h05 en souhaitant la bienvenue aux communes membres et invitées, aux députés et à la presse.

Suite aux récentes élections cantonales, il félicite nommément les députés issus des communes membres ayant été élus au Grand Conseil.

M. Jean-Yves Thévoz annonce encore l'adhésion à l'AdCV de Gimel et Perroy et leur souhaite également la bienvenue.

Enfin, l'ordre du jour corrigé est soumis à l'assemblée qui l'accepte.

## **2. Adoption du PV de l'AG du 8 décembre 2011**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 décembre 2011 à Lussy-sur-Morges est adopté tel que présenté.

## **3. Comptes 2011**

### **3.1 Approbation du préavis et des comptes 2011**

En l'absence de la Trésorière, Mme Rosa Mischler, Mme Raymonde Schoch présente les comptes pour lesquels l'assemblée a reçu le préavis ainsi que les rapports de la fiduciaire et des vérificateurs.

Il est difficile de procéder à des comparaisons, les rubriques ayant subi beaucoup de changements. Il est toutefois relevé l'augmentation des séances du Bureau de l'AdCV et des réunions externes relatives aux transports scolaires ou à la Police, notamment. La sortie avec la CGN marquant le changement de législature est également mentionnée. Le résultat de l'exercice est de CHF 1'828.84.

Le bilan de CHF 108'784.44 et le passif est de CHF 133'165.70. Mme Raymonde Schoch précise encore que le fond de soutien a augmenté car la somme reçue des communes suite à l'appel de fonds n'a pas été utilisée en son entier.

### 3.2 Décharge au comité et aux vérificateurs

Au vote à main levée, l'assemblée, à l'unanimité, adopte les comptes 2011.

### 3.3 Nomination des prochains vérificateurs

Cela se faisant par ordre alphabétique, les prochaines communes vérificatrices pour les comptes 2012 sont :

- St-Cergue
- St-George
- St-Oyens

## **4. Informations du Comité de l'AdCV**

### 4.1 Stands de tirs – Fiches du secrétariat de l'AdCV

M. Jean-Yves Thévoz informe plus précisément sur le nouveau mode de faire que sont les fiches qui comprennent les enjeux, l'objectif visé ou la personne de contact.

### 4.2 Bureau de naturalisations

M. Michel Darbre, Secrétaire général, revient sur les différents courriers reçus de la part de la gendarmerie concernant les rapports de naturalisation. Les communes ayant donc la charge de cette tâche, il appartient de s'organiser et de définir des processus adéquats.

Le Syndic de Burtigny a approché l'AdCV car il propose de constituer un bureau intercommunal des naturalisations qui reprendrait les tâches de la gendarmerie avec les objectifs suivants :

- offrir au canton et aux communes un interlocuteur unique ;
- centraliser les demandes ;
- traiter les dossiers de manière optimale ;
- garantir les délais, etc.

Après quelques échanges, il est constaté que les enjeux ne sont pas les mêmes selon la grandeur des communes, il est décidé que les municipalités intéressées par la proposition d'un bureau intercommunal des naturalisations, s'adressent directement au Syndic de Burtigny, M. Georges Kaefer.

### 4.3 Police coordonnée

Suite à un courrier adressé par l'AdCV à Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, M. Jean-Yves Thévoz informe qu'une réunion est prévue début mai avec le Commandant de la Gendarmerie, Olivier Botteron afin d'obtenir des réponses aux nombreuses interrogations y relatives. L'AdCV ne manquera pas de tenir ses membres informés.

Dans ce même courrier, il a été rappelé à Mme de Quattro la séance du COPAR du 27.09.2011 et dont la suite devait être la mise sur pied d'un groupe de travail ou d'une plate-forme pour étudier les éléments justifiant les montants à charge des communes.

#### 4.4 Régionalisation de la PCi

M. Michel Darbre lit simplement le courrier adressé à Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro demandant des éclaircissements au sujet de la régionalisation de la PCi.

#### 4.5 Nomination à la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)

Le Secrétaire général recherche une personne qui serait intéressée à représenter l'AdCV dans le groupe de travail qui siège quatre à cinq fois par an.

Les candidats peuvent s'annoncer auprès de M. Michel Darbre, tél. 021 826 11 41 – [sg@adcv.ch](mailto:sg@adcv.ch).

#### 4.6 LEO – Règlement des bâtiments

M. Michel Darbre informe que le Bureau de l'AdCV a rencontré M. Pierre Jaccard, directeur général adjoint à la DGEO, afin d'établir conjointement un règlement d'application suite au vote du Grand Conseil sur la LEO avec l'amendement de Mme la Députée Gutman suivant :

*« Un règlement élaboré après consultation des communes, fixe les procédures et les normes à appliquer et définit les équipements nécessaires. Une convention vient, le cas échéant, concrétiser la relation Etat-communes dans leurs demandes. ».*

L'objectif, d'ici l'été, est de proposer une convention-type, selon une feuille de route sur cinq ans. Le Bureau de l'AdCV propose d'organiser un groupe de travail interne afin de réfléchir globalement aux incidences en intégrant les problématiques de transports, parascolaire, construction et affectation des bâtiments. Ensuite, une délégation, emmenée par Mme Rosa Mischler, sera désignée pour siéger à la commission cantonale composée des représentants du Département et de l'UCV.

Les personnes intéressées à participer à ce groupe de travail, qui siégera après les vacances de Pâques, peuvent s'annoncer auprès du Secrétaire général, tél. 021 826 11 41 – [sg@adcv.ch](mailto:sg@adcv.ch).

#### 4.7 Prochaines plates-formes

Le Président informe encore des prochaines plates-formes canton-communes, une ayant trait aux routes et une autre portant sur la péréquation et où il faudra s'attendre à payer un reliquat d'impôt sur la bascule.

## 5. Fusions ou collaborations : est-ce pour cette législature ?

A l'issue des présentations de M. Laurent Curchod, délégué de l'Etat de Vaud et de M. Ulrich Perren, coordinateur AdCV, les éléments de discussions ci-après sont relevés.

A la question du Syndic de Mies, M. Pierre-Alain Schmidt, de savoir s'il existe un processus intermédiaire, M. Laurent Curchod indique l'existence de la « fédération de communes » qui n'a, toutefois, jamais été exploré complètement et qui nécessite, quand même, une structure assez lourde.

Pour répondre à M. Roland Oppliger, municipal à Chésereux, qui souhaite connaître ce qui est gage de succès et ce qui ne doit pas être fait, M. Laurent Curchod peut indiquer, comme facteurs d'échec, le manque de conviction du Conseil et de transparence.

S'agissant de Terre-Sainte, les causes de l'échec de la fusion sont probablement dues au processus trop rapide et à un problème de communication, notamment, explique Mme Raymonde Schoch, Syndique de Commugny. En complément, le Syndic de Mies précise encore que les arguments qui portent pour une fusion doivent correspondre à ceux du Conseil Communal et qu'il ne faut pas être trop ambitieux.

En réponse à la commune d'Eysins, M. Laurent Curchod indique que si une commune quitte le processus de fusion, seule la convention doit être refaite.

D'avoir un retour sur les communes ayant fusionné, M. Curchod indique que cela est encore trop tôt. Il indique encore qu'il y a toujours des bonnes raisons pour fusionner mais qu'il s'agit de savoir avec qui on le fait. Glaris a passé de 28 à 3 communes. Fribourg a lancé une enquête et que les gens sont satisfaits. De par son expérience, M. Curchod peut constater que l'identité communale est moins importante que ce que l'on croit. Sans faire l'apologie des fusions, cela répond à un besoin de l'évolution.

## 6. Divers

### 6.1 Assises de la culture

S'agissant des assises de la culture du 20 février dernier et dirigées par Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, un membre fait remarquer qu'il y a quelques années, il y a eu les assises de la musique, avec, comme conséquence, un coût de CHF 9.50 par habitant.

M. Jean-Yves Thévoz informe que l'AdCV, qui a participé à ces assises, est attentive à ce qui pourrait en ressortir, idem pour le vieillissement et la santé.

### 6.2 AVCD (association vaudoise des communes déléguatrices)

M. Patrick Simon (municipal, Tannay) rappelant que cette association est venue se présenter lors de la dernière AG, M. Jean-Yves Thévoz précise que l'AVCD est focalisée sur un seul sujet, à savoir la sécurité. S'agissant du CCS (commission cantonale de sécurité), l'AdCV et l'UCV vont désigner un délégué commun qui les représentera auprès du canton.

Mme Raymonde Schoch précise encore que les communes qui n'ont pas de police, ont toute liberté de rejoindre l'AVCD.

### 6.3 Adhésion des petites communes

M. Patrick Simon souhaitant connaître l'approche de l'AdCV pour rassembler les petites communes, le Président indique que l'AdCV est toujours prête à rencontrer les communes intéressées et à accueillir de nouveaux membres. M. Jean-Yves Thévoz rappelle également que lors des plates-formes, l'AdCV a une voix qui compte tout autant que celle de l'UCV.

### 6.4 Horaires des AG

Une demande ayant été faite pour avancer les AG à 19h00, cela est accepté, à la majorité des personnes présentes.

### 6.5 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'AdCV

L'AdCV fête, cette année, ses dix ans. Toutes propositions ou envies pour marquer cet anniversaire peuvent être transmises au secrétariat de l'AdCV.

### 6.6 Commugny

La Syndique de Commugny, Mme Raymonde Schoch, présente brièvement sa commune qui est la plus grande de Terre-Sainte, territorialement. La moitié est consacrée à l'agriculture, patrimoine qu'il est tenté de conserver. Dispose d'une grande expérience de l'intercommunalité dans la manière de gérer le territoire. Avant d'inviter l'assemblée à boire le verre de l'amitié, informe encore, s'agissant de la fusion, que Commugny y songe toujours...

#### **Calendrier 2012 :**

<b>28 juin 2012</b>	<b>: Mex</b>	<b>: assemblée générale</b>
<b>27 septembre 2012</b>	<b>: Corseaux</b>	<b>: assemblée générale</b>
<b>12 octobre</b>	<b>: Aubonne</b>	<b>: sortie détente</b>

La séance est levée à 22h20.

Pour le PV – Romaine Débieux